

Accompagnement après un arrêt naturel de grossesse ou fausse couche spontanée



Vous venez d'apprendre que votre grossesse s'est arrêtée.

La fausse couche arrive fréquemment dans le parcours de vie d'une femme et pour autant ce n'est pas un évènement banal. Rien ne vous y a préparé. Cette annonce est un choc. Vous pouvez être sidérés, submergés émotionnellement, ou même assaillis de questions ...

Néanmoins, parler d'une fausse-couche peut parfois s'avérer difficile ; cet épisode pouvant être banalisé dans sa portée affective et/ou susciter des paroles maladroites.

Les équipes de la maternité sont disponibles pour échanger, répondre à vos questions, à tout moment, y compris après votre retour à domicile.

ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES

Ainsi, toute notre équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette épreuve.

| | | |
|----------------------------------|------------------------------|----------------|
| CATROU Magali FOURNOT Pauline | Psychologues de la maternité | 01 53 68 58 60 |
| Petite Sœur Marie François | Infirmière Puéricultrice | 01 53 68 58 02 |

GROUPE DE PAROLE

Un groupe animé par une psychologue et une Petite Sœur soignante est proposé aux couples ayant vécu un ou des arrêt(s) naturel de grossesse.

Vous retrouverez les dates et informations sur le site de la maternité :
www.maternite-catholique-sainte-felicite.fr/2023/02/06/accompagnement-pour-les-couples-ayant-vecus-une-fausse-couche/

Accompagnement après un arrêt naturel de grossesse ou fausse couche spontanée



ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL ET TEMPS DE PRIERE

La perte d'un enfant est quelque chose de difficilement compréhensible. Pour ceux qui le souhaitent il peut être important de prendre du temps pour soigner cette souffrance, et d'essayer trouver la consolation dans la prière et prier pour lui. C'est pourquoi les Petites Sœurs de la maternité Catholique Sainte Félicité vous proposent :

- Messe à la chapelle de la maternité Sainte Félicité en mémoire de vos tout-petits : le lundi à 18h30 une fois par trimestre
- Temps de prière un samedi après-midi chaque trimestre à 15H suivi de l'exposition du Saint sacrement.

Les dates seront communiquées sur le site internet, la page Facebook et à l'entrée de la chapelle

Il existe aussi des églises et des sanctuaires proposant des démarches de prières pour confier ces enfants et trouver la consolation dans la prière. C'est le cas par exemple de Notre-Dame des Victoires, la paroisse Sainte Colette à Paris, de Notre-Dame de Montligeon dans l'Orne ou encore de la Sainte-Baume dans le Var.

AUTRE ACCOMPAGNEMENT POSSIBLE

Vous pouvez aussi prendre contact avec une des associations proposant leur aide aux parents endeuillés :

[SPAMA](#)

07 87 85 37 81 / contact@association-spama.com

[AGAPA](#)

01 40 45 06 36 / contact@agapa.fr

[Mère de Miséricorde](#)

0 800 746 966 (Appel gratuit) / 06 77 20 55 72 / contact@meredemisericorde.org

[Réseau de Santé Périnatal Parisien \(rspp.fr\)](#)

01 48 01 91 28 / contact@rspp.fr